

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN
- Absent(s) : Madame Françoise PFERSDORFF
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2018/296 - 65010 - Soutien à la pratique sportive
Proposition d'attribution d'aides à la licence sportive aux comités et aux associations sportives, à la licence sportive scolaire et aux frais de transport dans le cadre des compétitions sportives scolaires aux associations sportives des collèges, à la pratique sportive compétitive amateur et à l'organisation de manifestations sportives
Proposition d'attribution d'aide pour 2018 au comité départemental de Lutte du Bas-Rhin et proposition d'approbation des termes des projets d'une convention financière à conclure avec le comité départemental de Lutte du Bas-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 66 741,68 €, selon la répartition suivante :

- 230,00 € au titre de l'aide à la licence sportive pour l'année écoulée 2016/2017 aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint à la présente délibération ;
- 42 792,65 € au titre de l'aide à la licence sportive scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint à la présente délibération ;
- 12 525,43 € au titre des frais de transport dans le cadre des compétitions sportives scolaires pour l'année scolaire 2017/2018 aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint à la présente délibération ;
- 7 693,60 € au titre de l'aide aux Championnats de France (résultats et déplacements) aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint à la présente délibération ;
- 1 500 € à l'Association "Shadow Arabians" ;

- 2 000 € pour le Comité Départemental de Lutte du Bas-Rhin au titre de leur programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, versées selon les modalités suivantes : une avance lors de la notification des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution, et le solde au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente approuve les termes du projet de la convention d'objectifs pluriannuelle à conclure avec le Comité Départemental de Lutte du Bas-Rhin.

Elle approuve par ailleurs les termes des projets de convention financière à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, entre le Département et le Comité Départemental de Lutte du Bas-Rhin, et autorise son président à signer ces conventions dont les projets sont joints à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1120686-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 05/10/18